

DIRECTIVE NATIONALE D'ORIENTATION DES PRÉFECTURES 2010 – 2015

- PRÉSENTATION -

DNO DES PRÉFECTURES 2010-2015

- **Une DNO pour fixer le cap de la modernisation des préfetures et des sous-préfetures**
 - Un document stratégique, *qui définit les principales orientations des préfetures à court et moyen termes et intègre des perspectives à long terme.*
 - Un document opérationnel, *qui définit les résultats à atteindre sur les principaux facteurs de changement, tout en laissant une part d'autonomie au niveau local.*
 - Un document évolutif et souple, *qui fera l'objet d'un suivi avec des rendez-vous réguliers.*

II. LES FACTEURS MAJEURS DE CHANGEMENT

II.1. La régionalisation de l'Etat territorial

- Le préfet de région *pilote des politiques publiques, répartiteur des moyens des services de l'Etat et garant de la cohérence et de la modernisation de l'Etat.*
- Le Comité de l'administration régionale (CAR) *moteur de la collégialité régionale associant les préfets de départements et les directeurs régionaux autour du préfet de région.*
- Le Projet d'action stratégique de l'Etat (PASE) *comme outil stratégique.*
- Le nouveau rôle du SGAR *dans la relation avec l'échelon départemental et la mutualisation des moyens.*

**La préfecture de région au cœur du
réseau territorial de l'Etat**



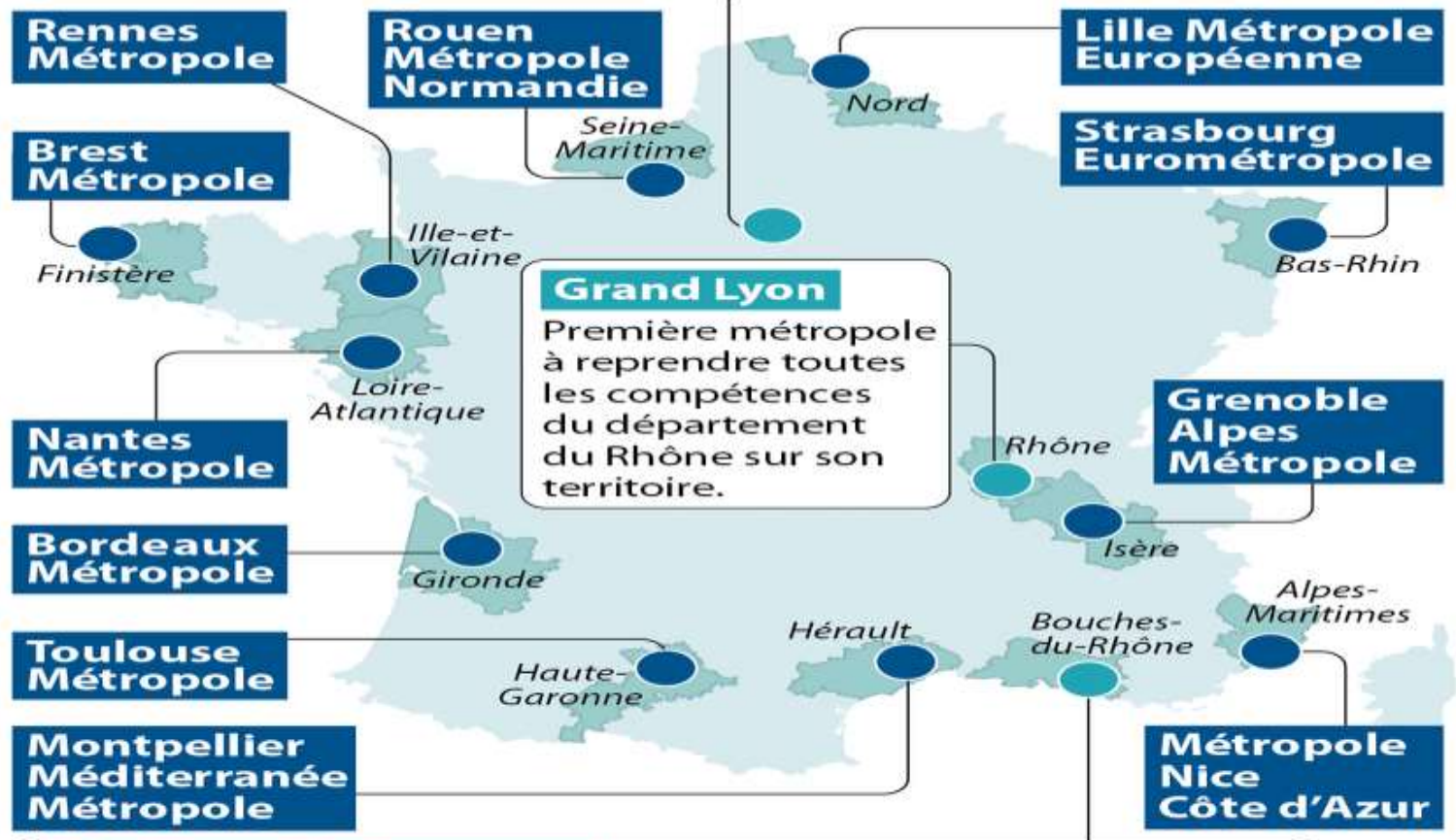
Les 14 métropoles

Elles vont assurer sur leur territoire une partie des compétences départementales (collèges, routes, aide sociale ...) et communales.

● 11 métropoles « ordinaires »
au 1^{er} janvier 2015

● 3 métropoles à statut spécial
aux 1^{er} janvier 2015 (Lyon)
et 2016 (Paris et Marseille)

Métropole du Grand Paris Devrait absorber les intercommunalités et peut-être les départements de Paris et sa petite couronne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne).

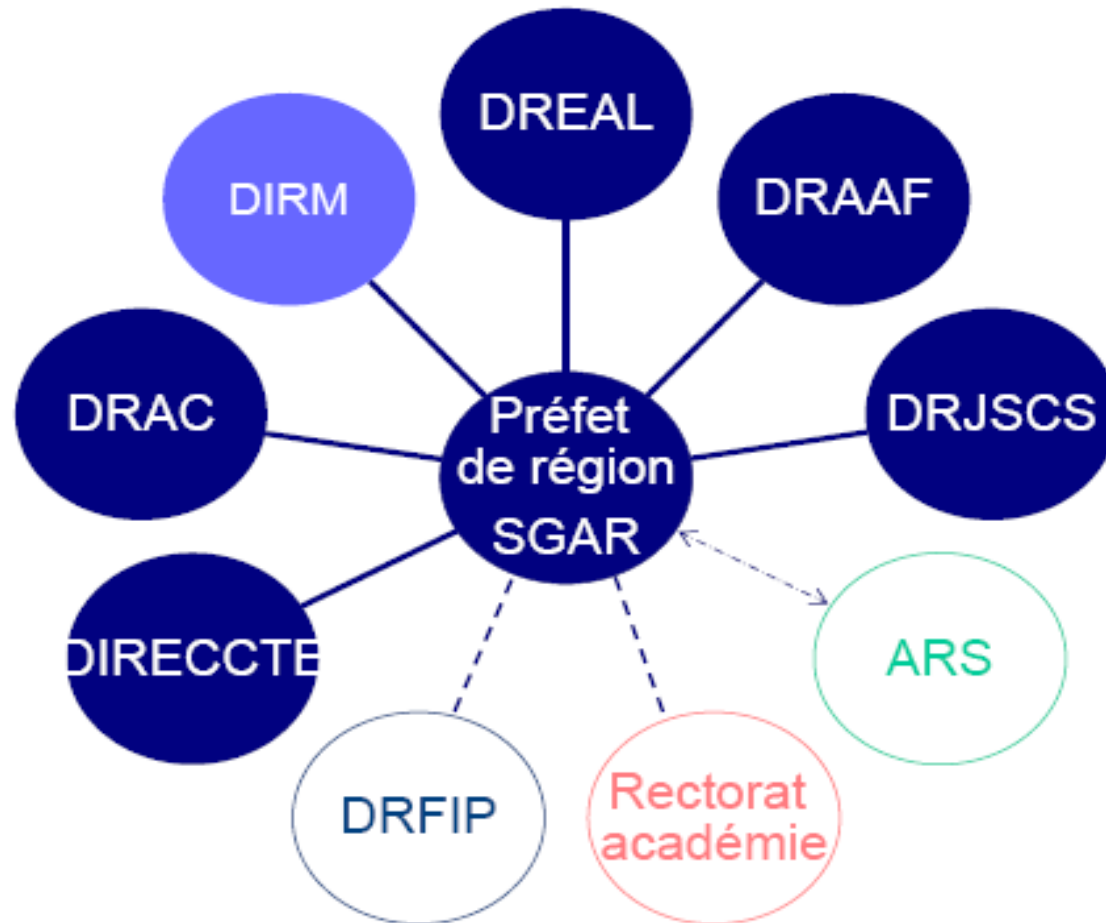


Aix-Marseille Provence Absorberait les 6 principales intercommunalités des Bouches-du-Rhône (92% de la population du département et 62% de son territoire).



© Patrice Raymond, Université de Bourgogne, CREDESPO

Les services de l'État en région : organisation cible



DRAC = direction régionale des affaires culturelles

DIRM = direction interrégionale de la mer = DRAM + phares et balises (DDE) + coord. environnementale façade (DIREN)

DREAL = direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement = DRE + DRIRE (hors DI et métrologie) + DIREN

DRAAF = direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt = DRAF + SV

DRJSCS = direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale = DRJS + DRASS hors santé

DIRECCTE = direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi = DRTEFP + DDTEFP + DRCCRF + DRT + DRCA + DRCE + DRIRE (DI et métrologie)

DRFIP = TPGR + services fiscaux

ARS = agence régionale de santé = ARH + GRSP + URCAM + DRASS et DDASS hors cohésion sociale + CRAM

Vidéos formatives

Centre National de la Fonction publique
Nationale (CNFPT)

<http://video.cnfpt.fr/finances-publiques>

SATI TV

Video 2015 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=366

Vidéo 2014 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=337

Vidéo 2013 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=295

Vidéo 2002 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=224

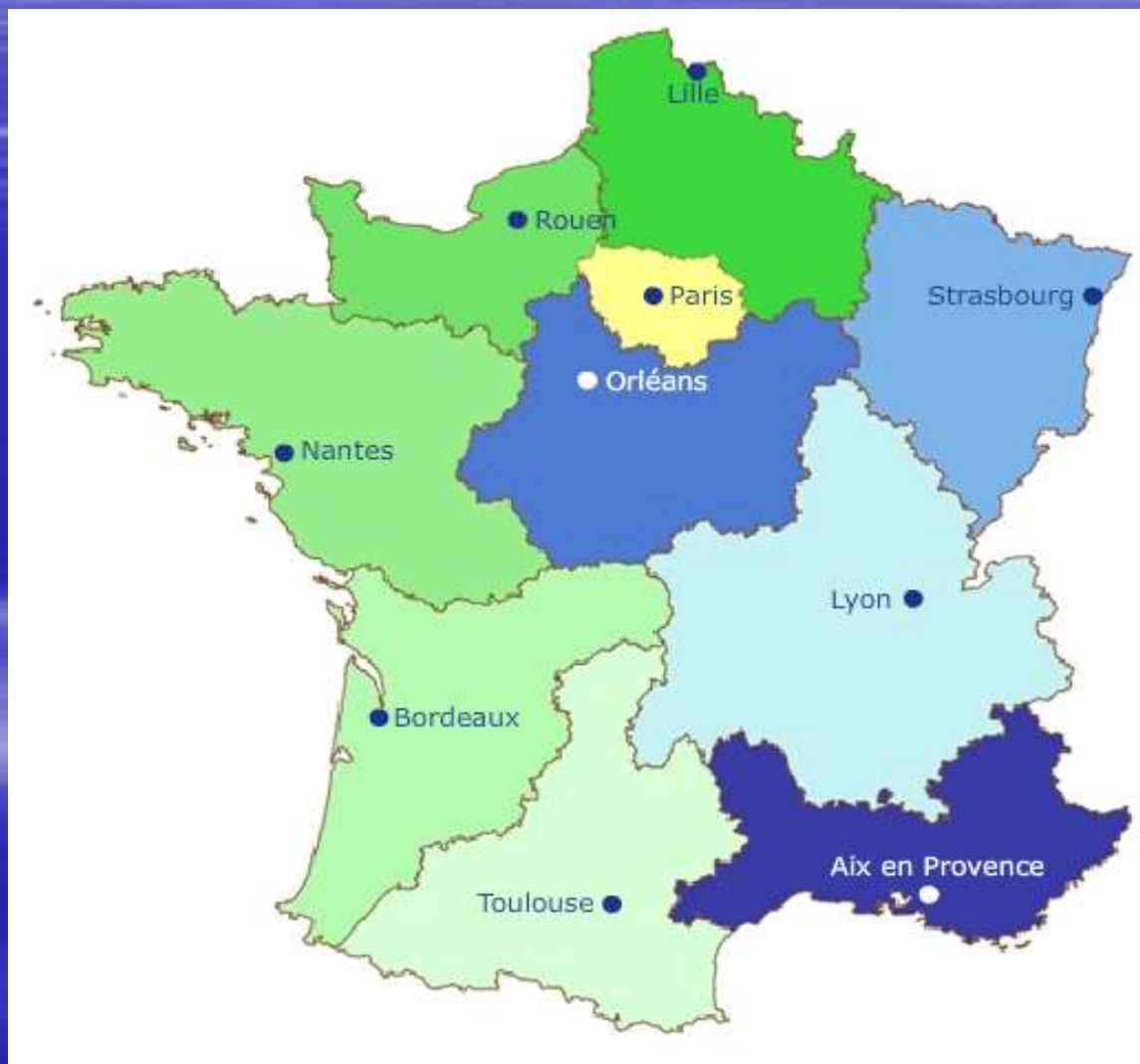
Vidéo 2011 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=185

Vidéo 2010 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=140

Vidéo 2009 : http://www.sati.tv/no_cache/la-web-tv/la-videotheque.html?vid=75

Echo des Communes

Régions bancaires (Horizon 2020 - LCL)



Au 28 mars 2015:

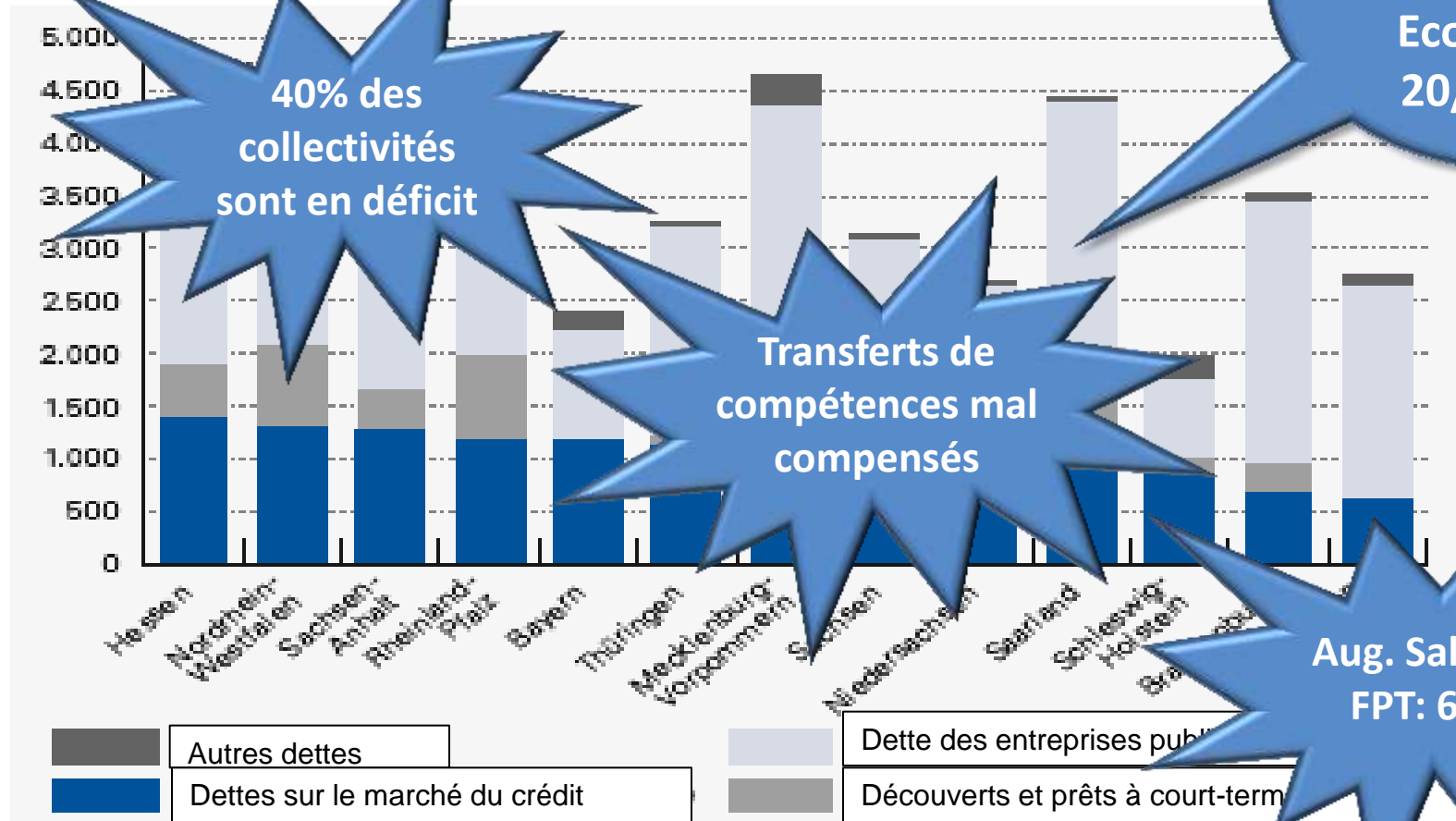
Dette :

- 2 250 milliards d'euros en 2015
- 42 milliards empruntés (remb. des intérêts)
 - 98% du PIB en 2017
 - 65 000 euros par habitant

Déficit :

- 75,6 milliards en 2015
- Deux années de sursis supplémentaires ...
 - -4,3% en 2015, -3,8% en 2016

Les collectivités allemandes



40% des collectivités sont en déficit

Transferts de compétences mal compensés

“400 mini-Grèce!”
The Economist, 20/4/2011

Aug. Salariale FPT: 6,3%

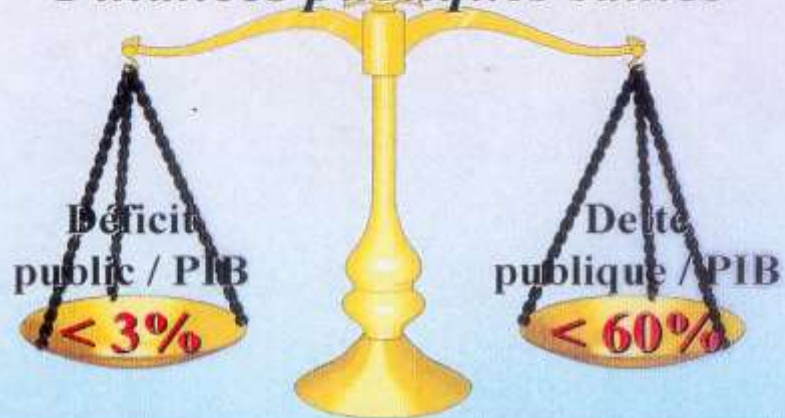
© Patrice Raymond, Université de Bourgogne, CREDESPO

Quelle: Bertelsmann Stiftung: Kommunalen Schuldenreport, Gütersloh 2008.



LES CRITERES DE CONVERGENCE

Finances publiques saines



Stabilité des prix



Stabilité des changes

~~Respect pendant deux ans des marges normales de fluctuation prévues par le SME sans dévaluation de la monnaie~~

Stabilité des taux d'intérêt



Éléments de la construction européenne 8 2 00



La mise en place de l'Union Economique et Monétaire

le TRAITÉ DE MAASTRICHT

1ère PHASE

1er juillet 1990-
31 décembre 1993

- ★ **Libre circulation des capitaux**
- ★ **Renforcement de la convergence des politiques économique, budgétaire et monétaire**

2ème PHASE

1er janvier 1994-
31 décembre 1998

- ★ **Etablissement de l'IME**
- ★ **Indépendance des banques centrales nationales**
- ★ **Surveillance des déficits publics des états membres**

3ème PHASE

1er janvier 1999-
31 décembre 2001

- ★ **Introduction de l'euro sous forme scripturale**
- ★ **Transfert de la souveraineté monétaire au SEBC**

Étapes de la construction européenne 6.2.01